

AIGUES-MORTES

Le Magi



INFORMATIONS

- RENCONTRE AVEC JEANINE SOLEYROL
- CCAS : ÉTAT DES LIEUX
- VOTRE SAISON CULTURELLE ET FESTIVE

 Aigues-Mortes Actualités
www.ville-aigues-mortes.fr

SOMMAIRE

• En action	3
• Rencontre avec Jeanine Soleyrol	4
• Mot du Maire	9
• Finances	10
• En action	11
• Amélioration du cadre de vie	12
• Office de Tourisme	13
• Votre Saison Culturelle	14
• Sports	18
• Instantanés	19
• Enfance, Jeunesse et Education	20
• Expression des Conseillers	24
• Coup de coeur / Carton rouge	25
• Entreprises, Commerçants et Artisans d'Aigues-Mortes	26

Les premiers rayons de soleil annoncent les prémices d'une nouvelle saison : qu'elle soit culturelle, festive, artisanale ou commerciale, pour tous c'est un moment particulièrement attendu !

Aigues-Mortes est également fin prête pour accueillir les beaux jours : création de jardins secs pour économiser l'arrosage, réfection des parkings, élagage des arbres, installation de nouveaux mobiliers urbains...

Côté enfance, jeunesse et éducation, le service a emménagé dans de nouveaux locaux, permettant un meilleur accueil du public, améliorant l'orientation et l'information des familles. Dans ce numéro de printemps, vous pourrez également lire un zoom sur les Affaires Sociales, avec notamment un état des lieux du Centre Communal d'Action Sociale et de ses nombreuses missions, dont la Maison des Services au Public qui est désormais opérationnelle depuis quelques jours.

Au fil des pages, vous pourrez aussi lire des informations sur la gestion raisonnée des finances de la ville, un engagement responsable concernant les énergies propres, ou encore l'actualité du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes. Avec ce journal municipal, qui est un lien d'informations, nous souhaitons vous résumer les principales actions menées pour améliorer votre quotidien, dans notre ville. Enfin, l'agenda culturel des manifestations municipales vous permettra d'organiser, dès à présent, votre saison .

A toutes et tous, un excellent été !

Pierre Mauméjean
Maire



INFOS ELECTIONS

Les bureaux de vote 3 et 4 Maternelle Charles Gros sont transférés au Gymnase Jeanne Demessieux.

EDITO



- **Directeur de la publication :**
Le Maire d'Aigues-Mortes
- **Rédaction :** Mairie Aigues-Mortes
- **Crédits photos :** Services Municipaux - Mairie Aigues-Mortes avec le concours de Mariel Murigneux, Christophe Jezoin, Eliane Truchet et Aurélio Rodriguez
- **Création graphique, maquette et réalisation :**
Service Culture et Communication
Mairie d'Aigues-Mortes
- Imprimé à 5 500 exemplaires sur papier à 100% recyclé avec de l'encre végétale
- **Imprimerie :** LPJ Hyppocampe
Bulletin Municipal N°8
Dépôt légal : Avril 2017

HÔTEL DE VILLE

Place Saint Louis
30220 Aigues-Mortes
Tél : 04 66 73 90 90
Fax : 04 66 53 86 09
contact@ville-aigues-mortes.fr
Facebook: Aigues-Mortes Actualités
http://ot-aiguesmortes.com
http://ville-aigues-mortes.fr



AIGUES-MORTES

en action

DEVENEZ SAUVETEURS

A Aigues-Mortes, en une journée, apprenez à sauver des vies. La Municipalité offre la formation diplômante Premier Secours Civique Niveau 1 (PSC1) à tous ses administrés de plus de 12 ans. Inscription gratuite préalable et information au 04 66 53 62 00

Formations

aigues-mortes

FORMATIONS PSC1

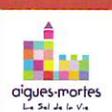
« Aigues-Mortes, VILLE PILOTE pour l'apprentissage et la maîtrise des gestes de Premiers Secours »



Depuis Janvier 2016, la ville d'Aigues-Mortes organise en collaboration avec la Croix Rouge Française des sessions de formations diplômantes PSC1 (Premiers Secours Civique Niveau 1) pour ses administrés.

Ces sessions gratuites, organisées à Aigues-Mortes, sont ouvertes dès 12 ans.

RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS
Direction des Affaires Sociales
50 boulevard Gambetta
30220 Aigues-Mortes
04 66 53 62 00



BIENVENUE !

Le Maire a accueilli à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil Municipal, les habitants récemment installés à Aigues-Mortes. La présentation des projets municipaux et des services communaux a été assurée par les élus en charge des différents domaines.

Ce moment convivial a permis de faire mieux connaissance et de prolonger la discussion autour du verre de l'amitié.

Chaque nouvel aigues-mortais a reçu une pochette Bienvenue, réunissant toutes les informations pratiques sur la ville.



BADGEZ, BRANCHEZ, CHARGEZ !

En partenariat avec le Syndicat Mixte d'Electricité du Gard (SMEG), la Municipalité a pour objectif de faire du véhicule électrique un élément central de la mobilité de demain. Deux bornes permettant la recharge des véhicules et vélos ont déjà été installées au chemin du Mas d'Avon et au square du Puits Neuf.

Disposant chacune de deux points de charge (soit la possibilité de recharger quatre véhicules en simultané) et avec un temps de charge de 2 heures selon les véhicules, nul doute que ce dispositif encouragera et rassurera les utilisateurs de véhicules électriques, en leur permettant de faire l'appoint de carburant alternatif.



Abonnés ou utilisateurs occasionnels, vous pourrez désormais profiter de ce nouveau service sur la commune ! Tarifs, mode d'emploi, infos : 08 05 02 14 80 ou www.reveocharge.com

RESTEZ CONNECTÉS !

En un clic, recevez l'actualité de votre ville : festivités, sécurité, prévention des risques, sport et culture. En pratique : envoyez un courriel à contact@ville-aigues-mortes.fr, en précisant votre choix (plusieurs sont possibles). N'hésitez pas non plus à nous faire partager vos photos d'Aigues-Mortes autrefois : une sélection sera publiée !



Née à Aigues-Mortes en 1942 au cœur de la cité médiévale, Jeanine Soleyrol est toujours restée fidèle à sa ville natale. Employée de la Compagnie des Salins du Midi pendant 39 ans, elle y a occupé des postes variés, pour être ensuite nommée agent de maîtrise, en charge des approvisionnements d'emballages. Désireuse de s'investir dans le développement de la ville qui l'a vue naître, Jeanine Soleyrol a également occupé des fonctions d'élue pendant près de 20 ans. Soucieuse du cadre de vie des aigues-mortais et attentive à la gestion du budget communal, c'est avec passion et détermination qu'elle occupe les fonctions d'Adjoint au Maire, déléguée au budget, finances, ressources humaines et affaires sociales ; elle est également Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale de la ville. Issue d'une fratrie de 6 enfants et passionnée de danse classique, Jeanine Soleyrol a deux filles ; elle est aussi l'heureuse grand-mère de trois petits-enfants !

“ Un engagement quotidien
au service des Aigues-Mortais ”

Vous êtes Adjointe au Maire, en charge du budget, des finances, des ressources humaines et des affaires sociales : c'est une délégation sensible, pourquoi l'avoir choisie ?

J'ai toujours particulièrement apprécié les chiffres, les calculs et, à l'école comme dans mon environnement professionnel, j'ai toujours eu des facilités dans ce domaine.

De plus, l'expérience de mes précédents mandats a facilité le quotidien dans mes fonctions d'élue aujourd'hui : le fonctionnement des collectivités territoriales, le débat d'orientation budgétaire, le budget communal, ... sont des éléments qui, dans leur conception, me sont désormais familiers.

Pour ce qui est des ressources humaines, c'est une délégation que j'affectionne tout particulièrement car elle me permet de m'investir dans l'amélioration du quotidien professionnel des agents municipaux. Avec le Maire, **Pierre Mauméjean**, et la Directrice des Ressources Humaines, j'ai travaillé à la mise en place d'éléments visant le bien-être professionnel. Ainsi, je m'emploie notamment à tout mettre en œuvre pour améliorer le quotidien des agents et leur évolution professionnelle.

Malgré de fortes restrictions budgétaires, nous nous efforçons de proposer de l'emploi aux aigues-mortais, en ayant par exemple recours à des contrats « aidés », en partie remboursés

par l'Etat, qui ont permis d'embaucher des jeunes en recherche d'emploi. Nous veillons également à proposer à nos jeunes des emplois saisonniers, principalement au sein de la Police Municipale et des Centres de Loisirs. Si la création d'emplois est restreinte, j'ai à cœur de donner davantage aux agents déjà en poste.

A ce titre, nous nous sommes concentrés sur le personnel dont la situation était la plus précaire : ainsi, nous avons permis aux Contractuels de bénéficier du statut plus protecteur de fonctionnaire, notamment pour ceux de l'ancien CeSam (employés comme contractuels par l'ancienne municipalité), et à d'autres d'obtenir un temps complet. Sans oublier la mise en place du Compte Epargne Temps : c'est une épargne de jours de congés non pris dans l'année, qui peut être converti en rémunération ou en point supplémentaire pour la retraite.



avec ... Jeanine Soleyrol

Nous nous employons également à valoriser les compétences de personnes, jusqu'alors « sous-employées », pour leur permettre d'évoluer vers des postes à responsabilité. Le système de rémunération a aussi été changé pour permettre une évolution, en fonction de la valeur professionnelle et du mérite.

Je suis aussi particulièrement attentive à la formation professionnelle, qui permet aux agents d'évoluer sur leur poste tout en améliorant leurs conditions de travail.



Enfin, un programme de formation de prévention des risques professionnels vient d'être mis en place, afin de préserver la sécurité et la santé des personnels en poste (formation incendie, sauveteur secouriste du travail, manipulation des charges pour les postes physiques...). Un service de médecine préventive a aussi été créé en interne.

Je pense que c'est en formant nos agents, en améliorant leurs conditions de travail et en les accompagnant dans leur quotidien professionnel que nous rendrons le meilleur service à la population.

Les Affaires sociales font aussi partie de votre délégation d'élue : c'était important pour vous de travailler dans ce secteur ?

Mon engagement en tant que Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) était une évidence : mon âge me permet de m'identifier aisément aux besoins et aux attentes des seniors de notre ville.



Réfléchir aux problèmes qu'ils rencontrent pour leur apporter des solutions, les assister dans leurs démarches administratives,... autant d'actions qui facilitent le quotidien de nos aînés. Mais l'action sociale n'est pas exclusivement réservée aux seniors : familles, personnes isolées, personnes sans repères, la Municipalité s'efforce de tisser un lien social avec chacun d'entre eux. Entourée d'une équipe efficace de techniciens, on travaille, avec deux Conseillères Municipales très actives, à l'atténuation des problèmes et soucis que peuvent rencontrer ces publics.

Le Centre Communal d'Action Sociale est un outil déterminant dans le quotidien d'Aigues-Mortes : pouvez-vous nous détailler ses fonctions ?

Effectivement, les fonctions du CCAS sont multiples et c'est un acteur essentiel dans le quotidien des administrés, à différents niveaux. C'est le premier établissement public de proximité reconnu pour sa capacité à analyser la demande sociale, à répondre aux besoins des habitants, tout en garantissant l'équité vis-à-vis de l'accès aux droits.

Ainsi, **le portage des repas** est une des actions du CCAS, en lien avec la Communauté de Communes Terre de Camargue. C'est un service confié à **Ariane Molluna**, Conseillère Municipale aux Affaires Sociales. Quotidiennement, un agent effectue en moyenne la livraison de 60 repas à domicile : ainsi, plus de 17 000 repas ont été livrés l'an dernier.

AIGUES-MORTES

rencontre au

Les bénéficiaires et la Municipalité financent cette prestation, particulièrement appréciée par ces usagers dont la moyenne d'âge est de plus de 80 ans.



Le service du portage participe au maintien du lien social ; des attentions particulières viennent en complément, comme un brin de muguet le 1er mai ou encore une attention le jour de la fête des mères et des pères. D'autre part, Aigues-Mortes compte 425 **logements à caractère social**, gérés par cinq bailleurs sociaux : le CCAS accompagne les usagers dans leurs démarches pour obtenir un logement avec notamment des permanences assurées par **Ariane Molluna**.

Les conditions d'accès au logement sont strictes, basées sur la composition familiale et sur les ressources. Lorsqu'un logement se libère dans le «contingent» Mairie, nous présentons les dossiers des personnes qui nous ont sollicités : la commission d'attribution présidée par le bailleur social, à laquelle la Municipalité est représentée, attribue les logements, après concertation.

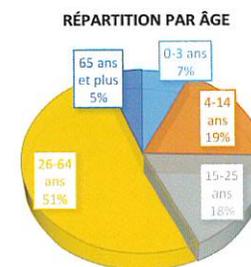
Nous regrettons toujours le faible taux de rotation et le contexte rigide du parc locatif, qui ne permettent pas de satisfaire un plus grand nombre de familles.

Autre engagement quotidien du CCAS : l'**épicerie solidaire**. C'est un secteur délégué à **Véronique Bonvicini**, Conseillère Municipale, avec qui je travaille également. Située au CCAS, l'Épicerie Solidaire a des missions multiples : collectes et distributions alimentaires, gestion d'une friperie (située ZAC du Bosquet), ateliers et sorties, ...



Avec le soutien de la Banque Alimentaire, la participation aux collectes, les dons des supermarchés de la ville et les dons individuels ou collectifs, sans oublier les achats du CCAS, nous avons pu en 2016 réunir plus de 2 tonnes de produits alimentaires et d'hygiène distribués à plus de 200 personnes.

L'épicerie solidaire en quelques chiffres [année 2016]



Répartition des bénéficiaires par âge	
0-3 ans	19
4-14 ans	51
15-25 ans	49
26-64 ans	142
65 ans et plus	15
Total	276

46 % des bénéficiaires ont moins de 25 ans

41 % sont des nouveaux foyers inscrits

Une convention signée avec Saint-Laurent-d'Aigouze permet, aux aigues-mortais et aux saint-laurentais d'en bénéficier. L'épicerie solidaire est une porte d'entrée vers la resocialisation des personnes en leur permettant d'être dans une dynamique participative à la vie locale, d'échanger, de partager, de s'investir dans l'animation de certains ateliers... On retrouve également le Centre Communal d'Action Sociale à l'origine de **la Maison des Familles** : il s'agit d'un lieu regroupant l'Espace parents, le Café des Parents et le Point Info Famille. En concertation avec **Véronique Bonvicini**,

avec ... Jeanine Soleyrol

et en collaboration avec la Communauté des Communes Terre de Camargue, nous proposons des sorties et des activités partagées entre parents et enfants, ouvertes à toutes les familles aigues-mortaises. Récemment un Café des Parents a été organisé autour de la scolarité et des pédagogies nouvelles, présentant d'autres formes d'éducation (méthodes Montessori, Freinet) : un documentaire et un débat particulièrement appréciés, pour un temps de rencontres et de partages.



Je m'associe à Monsieur le Maire pour remercier Sylvie Rigaud-Chassepot pour le travail accompli pendant ces 3 années où nous avons eu le plaisir de travailler ensemble. Avec le personnel communal, nous lui avons signifié notre amitié lors d'un moment de convivialité, organisé dans les locaux du CCAS, à l'occasion de son départ vers de nouvelles aventures professionnelles.



Dans ses missions, le CCAS accompagne les aigues-mortais dans leurs démarches administratives. Ainsi, **le service Insertion** instruit les demandes de Revenu de Solidarité Active (RSA). Ce service est également en charge de l'accompagnement social dans différents domaines : domiciliation, aides financières, mesures de protection, demande de Couverture Maladie Universelle (CMU), ... Egalement, en **économie sociale et familiale**, des missions d'accompagnement administratif sont en place, concernant notamment le maintien à domicile, le logement, la retraite, les aides financières, l'invalidité... Les conditions d'accès sont fixées par l'Etat, les moyens financiers sont départementaux et l'accès est garanti par la commune, via le CCAS.

L'accompagnement administratif et le maintien à domicile sont les deux principales raisons de visite du CCAS.

La Maison des Services a ouvert depuis quelques jours : quel est son rôle ?

La Maison des Services au Public (MSAP) a effectivement ouvert ses portes dans les locaux du CCAS (50 bd Gambetta) dans le but d'améliorer l'accessibilité des services au public et d'assurer un accompagnement de proximité des habitants dans leur démarches administratives.

Il s'agit ici de l'aboutissement d'un partenariat renforcé avec l'État, la Caisse d'Allocations Familiales du Gard, la Mutualité Sociale Agricole et la CARSAT de la région.

L'ensemble des services de ces partenaires seront réunis au sein de la Maison des Services, dans un même espace regroupant également le Point d'Accès au Droit.



AIGUES - MORTES

rencontre avec ...
Jeanine Soleyrol



La mi mandat c'est souvent une période de bilan : pouvez-vous nous résumer les actions réalisées à ce jour ?

Effectivement, c'est une période propice à un état des lieux, à mi-parcours de notre engagement au service des administrés.

Au quotidien, nous travaillons à l'amélioration du cadre de vie des aigues-mortais ; à ce jour, plusieurs projets ont vu le jour et notamment :

- l'instauration du micro crédit (permettant aux personnes exclues du crédit bancaire d'accéder à un crédit social de dépannage) ;

- la mise en place d'une mutuelle communale pour l'accès aux soins des administrés « ma commune ma santé » avec la signature d'une convention de partenariat avec l'association ACTION ;

- au regard de la loi et du schéma départemental en faveur de l'autonomie des personnes âgées et handicapées, le CCAS a engagé une réflexion afin d'améliorer les conditions du maintien à domicile et favoriser l'accès à la vie sociale pour les personnes confrontées à l'isolement : une enquête est en cours auprès de ce public.

Quelles sont vos priorités et vos objectifs ? Comment voyez-vous Aigues-Mortes à la fin de votre mandat ?

L'Etat se désengage chaque jour davantage en transférant aux collectivités territoriales des compétences, sans transférer les moyens. Nous devons alors assumer des coûts supplémentaires pour la mise en place de ces nouvelles compétences.

Je suis très vigilante à l'équilibre du Budget de la Ville et notamment au maintien d'un taux raisonnable d'endettement.

J'ai cette rigueur de chaque instant, afin de gérer au mieux les deniers publics.

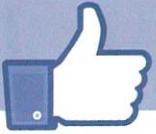
Un de mes objectifs est donc de veiller à l'équilibre budgétaire d'Aigues-Mortes, en répondant aux attentes des administrés tout en prenant en compte les contraintes économiques.

Je souhaite sincèrement qu'Aigues-Mortes continue à se développer : au-delà de son économie, l'arrivée de nouveaux aigues-mortais est une vraie richesse pour la ville.

Je trouve enrichissant et très agréable de pouvoir échanger, rencontrer de nouvelles personnes qui, en faisant le choix de venir vivre à Aigues-Mortes, deviennent des aigues-mortais à part entière.

Et c'est une Ventre Bleue qui le dit !





«Entre Nîmes et Montpellier, je passai sur ma gauche Aigues-Mortes, que j'ai visitée en 1838. Cette ville est encore tout entière avec ses tours et son enceinte : elle ressemble à un vaisseau de haut bord échoué sur le sable où l'ont laissée saint Louis, le temps et la mer.» En 2016, c'est le chiffre record de 1,4 million de visiteurs qui ont pu déambuler dans les rues de la Cité du Saint Roi et participer à l'expansion de son développement économique.

La Municipalité et l'Office de Tourisme œuvrent à un accueil sans cesse amélioré de «nos touristes et vacanciers»:

- Rénovation totale des parkings 2 et 3 avec espace handicaps, espace cycles et espace motos,
- Rénovation totale des toilettes publiques de la rue Alsace Lorraine, avec un espace handicap et un espace pour le change des bébés
- Création de nouvelles toilettes publiques, avenue Frédéric Mistral,
- Création du parking gratuit du chemin du Mas d'Avon si apprécié les jours de notre magnifique marché, que n'aurait pas renié Gilbert Bécaud, dans sa chanson Les marchés de Provence,
- Remise en «couleur» de nos espaces verts et création des jardins secs,
- Adaptation de l'Office de Tourisme aux nouvelles formes de sollicitation du public et renforcement de l'équipe des hôtesses d'accueil,
- Rénovation de l'éclairage de la Chapelle des Capucins, qui accueille chaque année des milliers de personnes.

Il n'y a plus de morte saison dans la ville aux dix portes et sa vie commerçante, culturelle et festive n'est plus en jachère entre automne et printemps :

- C'est le Noël Camarguais avec ses animations : marché, défilés de penas ou de farandoleurs avec leurs fifres et tambourins. Avec ces deux temps forts que sont les abrivados-bandidos du soir de la nativité et la traditionnelle messe provençale accompagnée de la bénédiction des gardians et leurs chevaux.

- C'est la fête d'hiver, maintenant bien ancrée dans le calendrier festif et qui pour sa troisième édition a connu un formidable succès : champ de foire, concours d'abrivados, concours de ferrade et bandidos de seize taureaux... des milliers de visiteurs qui se sont promenées dans les rues de la ville et ont noirci la place de la Viguerie, la place Saint Louis, pour le plus grand bonheur du commerce local.

- Des expositions à la Chapelle des Capucins : toutes les disciplines y sont exposées ; c'est un lieu de découverte et d'échanges entre les artistes et les visiteurs.

- Sans oublier la patinoire de plein air et le marché de Noël qui rencontrent un vif succès à chaque édition.

Aigues-Mortes la belle, la rebelle, la superbe, la magnifique qui vient d'être labellisée Capitale des Vins de Sable de Camargue ouvre désormais, toute l'année, ses bras et son cœur à toutes et tous venus de l'Hexagone ou des quatre coins du Monde!

IMPOTS LOCAUX : UN TAUX D'IMPOSITION MAÎTRISÉ

Depuis notre arrivée la Municipalité ne cesse de dénoncer les coupes faites par l'Etat dans les dotations des collectivités. Si pour les années précédentes il ne s'agissait que d'un gel, depuis 2014 les ponctions sont devenues de plus en plus franches, mettant les collectivités au « régime sec ». « Sans serrage de ceinture, point de salut » affirme Gilles Carrez, Président de la commission des finances de l'Assemblée Nationale. Ces baisses cumulées à une hausse des charges et des dépenses contraintes pour les communes, entraînent inévitablement une baisse de l'épargne des collectivités qui est répercutée sur les dépenses d'investissement, notent les spécialistes en ajoutant que ces mesures mettent en péril l'activité économique, sans parler de certains services qui ne pourraient plus être rendus. Face à cet « effet ciseaux », les moyens dont disposent les communes pour y remédier sont connus :

- maîtrise des frais de fonctionnement : difficile à réaliser car la variable « personnel communal » manque d'élasticité
- le recours à l'emprunt
- une forte augmentation des impôts.

La municipalité a choisi une voie médiane pour ne pas faire porter sur le seul contribuable le poids de ces baisses drastiques décidées par l'Etat :

- gel des embauches, non remplacement systématique des départs en retraite,
- gel de la dette au niveau de celle de 2014
- augmentation très modérée des impôts locaux

Un rapide historique vous montrera, plus que des longs discours, que cette voie choisie n'a qu'un impact limité sur vos impôts locaux :

2014 : 1.5 milliard d'euros en moins alloués aux collectivités locales, ce qui se traduit pour Aigues-Mortes par une diminution de la DGF de 86 466 €, sans que nous ne modifiions les taux d'imposition

2015 : 3.7 milliards d'euros en moins alloués aux collectivités locales, ce qui se traduit pour Aigues-Mortes par une diminution de la DGF de 217 010 €, sans que nous ne modifiions les taux d'imposition

2016 : 3.7 milliards d'euros en moins alloués aux collectivités locales, ce qui se traduit pour Aigues-Mortes par une diminution de la DGF de 217 010 €, avec une augmentation des taux communaux de 1.5 %.

2017 : 1.8 milliard d'euros en moins alloués aux collectivités locales, ce qui se traduit pour Aigues-Mortes par une diminution de la DGF 108 000 €, avec une augmentation des taux communaux de 1.75 %.

Enfin et pour être complet sur ce sujet des impôts locaux, le tableau ci-dessous vous montrera son évolution sur les 10 dernières années :

BASES									
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Taxe d'habitation	9 142 497 €	11 015 810 €	11 781 057 €	12 395 000 €	13 093 536 €	13 868 844 €	14 196 167 €	14 288 730 €	14 393 321 €
Foncier Bâti	8 035 497 €	8 741 965 €	9 441 297 €	9 901 000 €	10 463 276 €	10 957 870 €	11 160 148 €	11 339 550 €	11 452 252 €
Foncier Non Bâti	251 834 €	251 401 €	194 106 €	176 000 €	177 689 €	177 702 €	179 005 €	160 974 €	206 279 €
Total	17 429 828 €	20 009 176 €	21 416 460 €	22 472 000 €	23 734 501 €	25 004 416 €	25 535 320 €	25 789 254 €	26 051 852 €

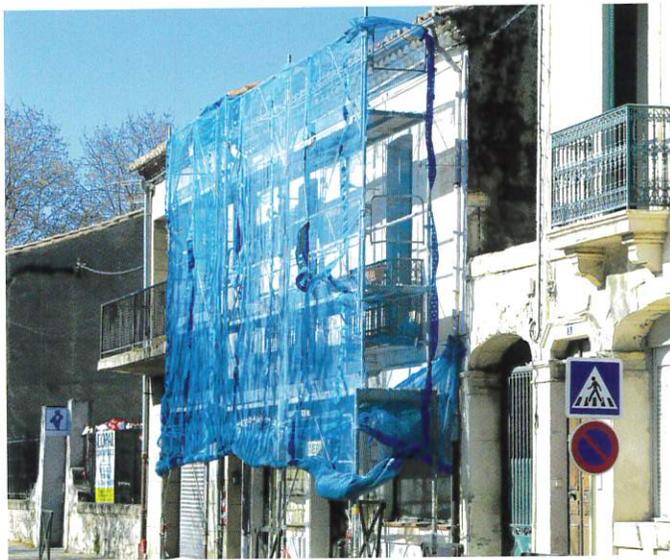
TAUX (%)									
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Taxe d'habitation	14,47	15,05	15,46	15,89	15,89	16,05	16,05	16,05	16,29
Foncier Bâti	23,2	25,06	25,88	26,59	26,59	26,86	26,86	26,86	27,26
Foncier Non Bâti	92,54	96,24	98,86	101,59	101,59	102,61	102,61	102,61	104,15

MONTANT IMPOT									
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Taxe d'habitation	1 322 919 €	1 657 879 €	1 821 351 €	1 969 566 €	2 080 563 €	2 225 949 €	2 278 485 €	2 293 341 €	2 344 672 €
Foncier Bâti	1 864 235 €	2 190 736 €	2 443 408 €	2 632 676 €	2 782 185 €	2 943 284 €	2 997 616 €	3 045 803 €	3 121 884 €
Foncier Non Bâti	233 047 €	241 948 €	191 893 €	178 798 €	180 514 €	182 340 €	183 677 €	165 175 €	214 840 €
Total	3 420 202 €	4 090 564 €	4 456 652 €	4 781 040 €	5 043 262 €	5 351 573 €	5 459 778 €	5 504 320 €	5 681 395 €

AIGUES - MORTES

en action

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : NOUVELLE TARIFICATION



Aigues-Mortes connaît depuis plusieurs années un accroissement d'activités sur son domaine public. Afin de répondre aux nombreuses demandes et de garantir le respect d'un espace à vivre de qualité, il est instauré une redevance d'occupation du domaine public pour toutes nouvelles installations liées à la mise en place de matériels et autres installations de chantier :

- Bennes, dépôts de terre, gravats, sable, matériaux de construction
- Conteneurs, caissons à déchets

- Echafaudages avec occupation au sol, étais
- Entreprise de chantier clôturée
- Installations de bâtiments provisoires, bungalow ou bulle de vente
- Immobilisation de camion, nacelle sur trottoir ou sur la chaussée
- Neutralisation de place de parking
- Restriction de voirie

Les services de la Police Municipale sont à la disposition des entreprises et de la population pour toutes informations sur les modalités d'application de cette nouvelle tarification.

+ d'infos 04.66.53.69.73

RENOVATION BOULEVARDS INTERIEURS

Après plusieurs semaines de travaux, les boulevards intérieurs Est et Sud sont désormais accessibles : particulièrement attendue par les résidents, cette rénovation met aussi en valeur les remparts.



DEMARCHES : SOYEZ VIGILANTS

Toute personne qui se présente à votre domicile doit avoir en sa possession une autorisation délivrée par la Police Municipale. Le Démarcheur doit être en mesure de vous présenter une autorisation, qui est nominative.
+ d'infos 04 66 53 69 73

AIGUES-MORTES

Amélioration du Cadre de vie

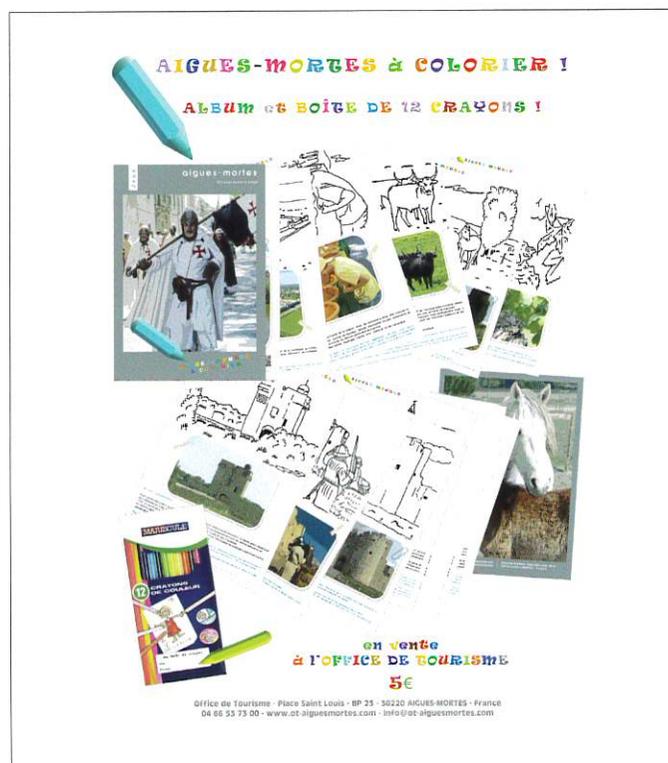


AIGUES-MORTES EN BELGIQUE : SALON INTERNATIONAL DU TOURISME

Fort des retours positifs de sa présence l'an dernier, l'Office de Tourisme a renouvelé sa participation au salon International du Bruxelles. Une action de promotion qui n'a pas démerité : la cité médiévale d'Aigues-Mortes s'implante chaque année davantage sur ce salon, avec notamment des idées de séjours grâce au TGV qui relie Bruxelles/Nîmes en 5h30. Une belle opportunité pour notre ville !



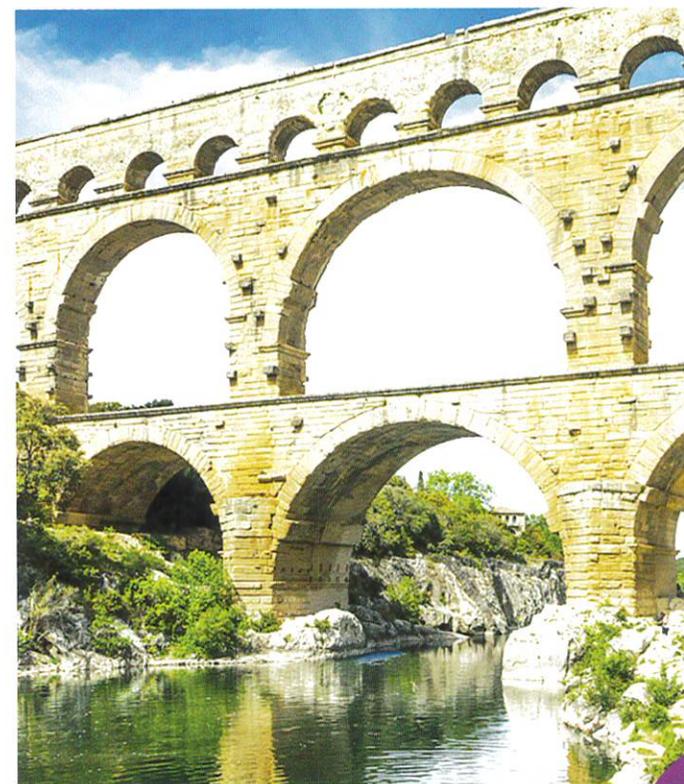
A VOS CRAYONS DE COULEURS !



Créé et édité par l'Office de Tourisme, l'album de coloriage sur Aigues-Mortes et ses traditions est disponible à l'accueil. Vendu 5 euros avec ses douze crayons de couleurs, c'est un outil pédagogique et ludique, pour le plus grand plaisir de nos enfants !

PONT DU GARD : MODALITES D'ACCES

L'accès gratuit au site a été modifié. Désormais, tous les gardois peuvent visiter le Pont du Gard gratuitement, en se munissant d'une carte d'identité (pour chaque visiteur) et d'un justificatif de domicile. Ces documents sont à présenter directement à la billetterie.



AIGUES - MORTES



SAISON EXPO

Chapelle des Capucins, entrée libre



Peinture : Bernard Coignard du 29 avril au 14 mai

Peinture / Sculpture : David Sol & Robert Pujol du 20 mai au 5 juin

Peinture / Sculpture : Aline Jansen & Herrel du 10 juin au 25 juin

Collage / Peinture : Collectif A pied d'Art du 1^{er} au 30 juillet

Peinture : Anna Baranek du Château du 5 au 20 août

Peinture : Sylvia Chinchilla du 25 août au 3 septembre

Céramique/Peinture/Photographie/Sculpture: Collect'off Artistes Aigues-Mortais du 6 au 17 septembre

Céramique/Peinture/Photographie/Sculpture: Collectif Artam Artistes Aigues-Mortais : du 20 septembre au 1er octobre.

MAI

Opéra

Retransmission en direct de l'Opéra de Florence de Don Carlo, en cinq actes de G. Verdi

Vendredi 5 Mai 20h

Cinéma Municipal Marcel Pagnol

+ infos : 09 64 11 14 59

Bals du 1^{er} et 8 mai

Place Saint Louis

+ d'infos : 04 66 53 73 00



Conférence La mixité sociale

mercredi 10 mai 18h30 - Cinéma Marcel Pagnol, par Michel Miaille Professeur de Droit Public et de Sciences Politiques

Entrée libre

+ d'infos : 04 66 53 73 00

Fête des voisins

vendredi 19 mai

Proximité, solidarité et convivialité pour ce rendez-vous festif entre voisins.

+ d'infos : 04 66 53 62 00



Conférence Lucas Cranach

mercredi 31 mai 18h30 - Cinéma Marcel Pagnol, par Hugues Romano, Historien de l'art.

Entrée libre

+ d'infos : 04 66 53 73 00

Votre Saison culturelle

JUIN

Festival International de Musique Classique
vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 juin
Chapelle des Pénitents Gris
+ d'infos : 04 66 53 73 00

Auditions de l'école de musique municipale
mercredi 14 juin 19h - Salle Oustaou
Entrée libre
+ d'infos : 04 66 53 62 00

Fête de la Musique
mercredi 21 juin dès 18h30
Le groupe Gémeaux - place St Louis
Le trio Cats in town, avec en première partie
les élèves de l'école de musique municipale
place de la Viguerie
Venez écouter, danser, chanter pour fêter en
musique le premier jour de l'été !
+ d'infos : 04 66 53 73 00



Fête des ateliers

jeudi 22 juin 18h - Site de la Marette
Acteurs des ateliers du Centre Social Culturel Municipal et animateurs bénévoles se retrouvent autour d'un moment convivial, ouvert à tous ceux qui souhaitent s'informer sur les propositions du CSCM.
+ d'infos : 04 66 53 62 00

Fête du Cinéma

du dimanche 25 au mercredi 28 juin inclus
Cinéma Marcel Pagnol
Durant 4 jours exceptionnels, le cinéma est au tarif unique de 4 €, pour tous les films et à toutes les séances !
+ d'infos 09 64 11 14 59

Cheval Camargue aux pieds des remparts

Dimanche 25 Juin - Rempart Sud
+ d'infos : 04 66 53 73 00

JUILLET

Visite guidée au musée archéologique d'Arles

samedi 1^{er} juillet
Départ 9h15
+ d'infos : 04 66 53 62 00

Gala lyrique

vendredi 7 juillet 21h30 - Cour du Logis du Gouverneur. Un rendez-vous incontournable pour les amateurs d'Opéra : Chrystelle di Marco, Soprano et Irakli Kakhidze, Ténor

pour un récital unique, au pied de la Tour de Constance !

+ d'infos : 04 66 53 73 00

Bal et feu d'artifice

vendredi 14 juillet
Place St Louis et Rempart Sud
+ d'infos : 04 66 53 62 00

Festival de Radio France Occitanie Montpellier

samedi 15 et dimanche 16 juillet 21h30
Cour du Logis du Gouverneur



Deux soirées de musique classique avec pour cette édition 2017, le quatuor à cordes Eclisses (guitares) le 15 juillet, suivi du quatuor à cordes Mettis (violons et violoncelle) le 16 juillet.

Entrée libre, sur réservation au 04 66 53 73 00

AIGUES - MORTES



JUILLET (suite)

Rendez-vous A l'ombre des parasols

vendredi 21 juillet - Quartier des Boudres (école Henri Séverin) - Soirée conviviale et festive, animée par le groupe Géméaux.

+ d'infos : 04 66 53 62 00



Festival Marguerite effeuillez vos soirées selon vos envies ! Du 26 au 30 juillet

Cinq soirées de divertissement, dans une salle de spectacle à ciel ouvert, installée au pied du Rempart Sud

- 26 juillet 22h : Comédie Musicale
- 27 juillet 20h : Spectacle jeune public
- 28 juillet 22h : Flamenco - Ana Morales
- 29 juillet 22h : Cinéma plein air, avec l'AGEPT (Cour du Logis du Gouverneur)
- 30 juillet 22h : Spectacle équestre
Renaud Vinuesa - La Camargue en liberté

Billetterie disponible dès à présent à l'Office de Tourisme d'Aigues-Mortes ou sur le réseau France Billet (FNAC, Super U, ...). Sur présentation d'un justificatif de domicile lors de l'achat de vos places et bénéficiez ainsi du tarif préférentiel réservé aux graulens, aigues-mortais et saint-laurentais.
+ d'infos : 04 66 53 73 00



AOÛT

Rendez-vous A l'ombre des parasols

vendredi 4 août - Boulodrome (avenue F. Mistral / Faubourg 12 avril)
Soirée conviviale et festive

+ d'infos : 04 66 53 62 00

Grand prix de la Chanson Française

vendredi 11 août - Place de la Viguerie
Soirée familiale avec concours de chants, démonstration de danses, ...

Entrée libre + d'infos : 04 66 53 73 00

Bal : Mardi 15 août - Place St Louis

+ d'infos : 04 66 53 62 00

Rendez-vous A l'ombre des parasols

vendredi 18 août - Place de la Viguerie
Soirée conviviale et festive avec le groupe Cats in Town

+ d'infos : 04 66 53 62 00

Fête de la Saint-Louis

samedi 26 et dimanche 27 août

Aigues-Mortes se met à l'heure médiévale le temps d'un week-end : défilés historiques, campements de chevaliers, marché médiéval, taverne, troubadours et ménestrels animeront les rues et places ! Les Cavaliers Voltigeurs de France feront également une halte à Aigues-Mortes pour leur désormais traditionnel

Votre Saison culturelle

Tournoi de Chevalerie : un spectacle étonnant où bravoure et dextérité sont au rendez-vous ! Sans oublier le dimanche soir, la reconstitution de l'embarquement du roi Louis IX pour les croisades, sous un majestueux spectacle pyro symphonique !



SEPTEMBRE

Vendanges à l'ancienne
mercredi 6 septembre
+ d'infos : 04 66 53 62 00

Forum des associations
samedi 9 septembre
Ecole primaire Charles Gros
+ d'infos : 04 66 53 62 00

**Commémoration 70 ans
disparition Nicolas Lasserre**
du lundi 11 septembre
au dimanche 17 septembre
+ d'infos : 04 66 53 62 00

**Comémoration du 500^{ème} anniversaire
de la Réforme**
vendredi 15 septembre
+ d'infos : 04 66 53 62 00

Conférence catharisme et protestants
mercredi 20 septembre à 18h30
+ d'infos : 04 66 53 62 00

CINEMA MUNICIPAL MARCEL PAGNOL

La programmation de votre cinéma est disponible sur la page Facebook Cinéma Aigues-Mortes, sur le site de la ville www.ville-aigues-mortes.fr ou encore sur le site de l'Office de Tourisme www.ot-aiguesmortes.com

Confiez nous votre adresse mail et vous recevrez le programme de votre cinéma !
+ d'infos : 09 64 11 14 59



AIGUES - MORTES

Sports



LE SPORT FAIT SON SHOW

La 1^{ère} édition *Le sport fait son show* a eu lieu le vendredi 17 mars 2017, à la salle Camargue. L'entrée était libre et la municipalité a accordé la gratuité pour le stationnement sur le P4.

Sur une proposition de l'association Corps et Danses, les objectifs de cette première édition étaient multiples :

- tisser, entretenir des liens entre les associations et les disciplines sportives.
- proposer une animation hivernale pour tous.
- s'amuser et divertir les aigues-mortais, ensemble (et prouver que cela est possible !)
- promouvoir les disciplines sportives locales...



Plus de deux heures de spectacle, des démonstrations rythmées et en musique, des diaporamas, un flash mob,..., tous ont joué le jeu ! Le public venu nombreux, une salle comble avec près de 400 personnes, a pu apprécier et encourager le travail de tous ces bénévoles.

Huit clubs ont répondu présents et ont participé à cette initiative : Badminton Loisir Aigues-Mortes, des Bâtons Verts, de Corps et Danses, de Gym Danse Aigues-Mortes, du Judo Club Aigues-Mortais, du Littoral Camargue Basket, du Tennis Club Aigues-Mortais et du Volley de Camargue.

Le rendez-vous 2018 ? Déjà pris !

FOULEE DES REMPARTS : EN ATTENDANT LA 30^{ÈME} !

Une édition entre les gouttes !
Quelques chiffres pour ce rendez-vous sportif annuel : 80 bénévoles, 16 associations investies, 110 enfants sur les courses d'ouverture, 450 adultes sur les 12 km, qui par mesure de sécurité en raison des intempéries, ont été ramenés à 9.8 km.

Malgré le mauvais temps, des sourires, de la convivialité et des champions...

Une course qui fêtera ses 30 ans en mars prochain.



AIGUES-MORTES

Instantanés



Remise des cartes électorales aux jeunes électeurs



Remise des porte-menus aux ambassadeurs des vins IGP Sable de Camargue



Carnaval des enfants



Fête d'hiver



Expo Ephém'air : découvrez le salin d'Aigues-Mortes

LA NUIT DE L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Le Point d'Information Jeunesse a proposé à une vingtaine d'élèves de la Commune, de participer à la 6ème édition de la Nuit de l'Orientation, organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie du pays d'Arles. Les collégiens ont eu l'opportunité de rencontrer des chefs d'entreprise et de les questionner sur leurs métiers, les atouts et les contraintes. Cette manifestation donne aux jeunes la possibilité de consacrer une soirée entière à leur orientation et vise à faire découvrir la diversité des métiers et des filières sur le marché : ateliers, conférences et entretiens individuels avec les professionnels ont permis aux jeunes de collecter des informations et alimenter leur projet d'orientation. Cette action éducative a permis à nos jeunes aigues-mortais de passer collectivement une agréable soirée tout en s'informant sur les différentes possibilités d'orientation qui s'offrent à eux !



LA JEUNESSE ET LES VACANCES D'HIVER



Des animations à destination des 11-18 ans ont été mises en place lors des vacances d'hiver. En plus d'activités organisées dans les infrastructures sportives de la ville (city stade, gymnase J Demessieux, salle Flamingo, stade du Bourgidou...), des sorties à l'Arena de Montpellier à l'occasion de l'Open de Tennis Sud de France, des initiations à l'escalade indoor, ... étaient également au programme. Sans oublier un partenariat avec des associations locales, qui ont permis aux jeunes de s'initier à une activité, encadrés par les animateurs jeunesse et les bénévoles.

LES VACANCES D'HIVER AU CENTRE DE LOISIRS

Avec comme mission de venir en aide au célèbre Arthur et les minimois pour lutter contre Maltazard le maudit, les enfants du Centre de Loisirs ont vécu des journées d'animations autour de cette thématique : péripéties, énigmes, épreuves, ... Le temps des vacances, ils ont pu vivre des loisirs axés sur l'univers fantastique et féérique des minimois.



Des activités manuelles, séances de cinéma, journée neige au Mont Aigoual, sortie bowling ou encore une rencontre intergénérationnelle avec les aînés de la maison de retraite Côté Canal, ont également rythmé ces vacances, pour le plus grand plaisir des enfants !



de l'Enfance, la Jeunesse et l'Éducation



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ET DES JEUNES *l'actu*

DE JEUNES ÉLUS MOBILISÉS À TRAVERS LEURS ACTIONS !

A l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux pour la nouvelle année, le CMEJ a souhaité s'associer à M. le Maire et au Conseil Municipal afin de présenter également leurs meilleurs vœux en cette nouvelle année : un discours autour des valeurs de la République et du vivre ensemble.



LE CMEJ ET MIDI LIBRE



Les jeunes élus ont eu l'opportunité de visiter l'imprimerie de Midi Libre à Saint-Jean-de-Védas, en présence de Mariel Murigneux, correspondante locale du journal. Ils ont pu découvrir la création de ce quotidien dans ses différentes étapes, de la maquette à l'impression.

Ils ont été impressionnés par les importants moyens humains et matériels nécessaires à sa création : une visite ludique qui permettra aux jeunes élus de lire le journal d'un autre œil !

VISITES INSTITUTIONNELLES

Lors de la séance de travail de février, Sabine Rous, Conseillère Municipale en charge des Affaires Scolaires, de la Petite Enfance, de la jeunesse et du CMEJ, a remis aux jeunes élus un kit institutionnel éducatif : l'objectif étant de leur permettre une meilleure compréhension du fonctionnement des différentes instances républicaines lors des visites institutionnelles, comme le 5 avril dernier, lors de la visite de l'Hôtel de Région à Toulouse.



MOBILISÉS DANS LES ACTIONS DE LEUR VILLE !

Le CMEJ est très impliqué dans l'actualité d'Aigues-Mortes : commémorations, soutien logistique aux manifestations sportives, participations aux collectes solidaires, organisations de manifestations, ... Nos jeunes élus restent toujours autant mobilisés à travers leurs actions et leurs projets !

EXPRESSION DES CONSEILLERS

N'APPARTENANT PAS A LA MAJORITE MUNICIPALE (art. L2121-27-1 du CGCT)

L'ancienne perception est toujours en vente. Voilà l'exemple même de la mauvaise gestion de M. Bonato. Résultat: le budget de la commune s'en trouve pénalisé. Gérer :c'est prévoir et anticiper ce qui n'a pas été le cas. Cette vente doit se faire dans des règles de transparence absolue et à mon sens aucun membre de l'équipe municipale ne devrait pouvoir se porter acquéreur. C'est une question de moralité pour éviter toute suspicion.

S.PIGNAN

.....

Une nouvelle fois, le texte du groupe d'opposition Tous pour Aigues-Mortes est parvenu à la Rédaction non signé. Dans un souci de respect de la démocratie, nous le publions mais nous déclinons toutes responsabilités sur son contenu.

La saison 3 de cette épopée bancale voit poindre en ce début d'année 2017, de nouveaux éléments de scénario.

1. Aigues-Mortes est désormais une ville qui se meurt économiquement et culturellement.

Durant la saison d'hiver, l'office du tourisme est fermé le dimanche, les WC publics sont fermés, des parkings sont devenus payants et plus chers (dans les autres villes du littoral ils sont gratuits) ce qui pénalise nos commerces de proximité !

Une programmation culturelle et festive très limitée et la plupart du temps au ras des pâquerettes : Où est la marguerite annoncée ? Où sont les festivals : Aigues-Mortes en fleur, Effets Stars, A Propos du Japon, Les Nuits de Sel...

Ces élus plombent la ville aux dix portes !

2. Un sentiment de fort malaise et d'écoeurement est en train de monter dans tous les services de la ville.

Après avoir évincé en début de mandat les responsables des services techniques, de la police, des ressources humaines, des finances, des affaires sociales et de la direction générale, l'heure de la placardisation est arrivée pour d'autres agents de qualité. Certains agents envisagent même ou ont déjà décidé de rejoindre d'autres collectivités afin d'échapper au traitement de l'adjoindé au personnel, madame Soleyrol : manque de moyens, arbitraire et injustice pour l'ensemble des agents mais favoritisme pour des agents, membres de sa famille déjà embauchés sous sa gouvernance (une vingtaine de personnes).

Les services s'effritent progressivement mais irrémédiablement. La plupart des agents sont révoltés par le dysfonctionnement mais essaient malgré tout de tenir un service rendu à la population de qualité. Merci à eux !

3. De la zizanie dans l'air ?

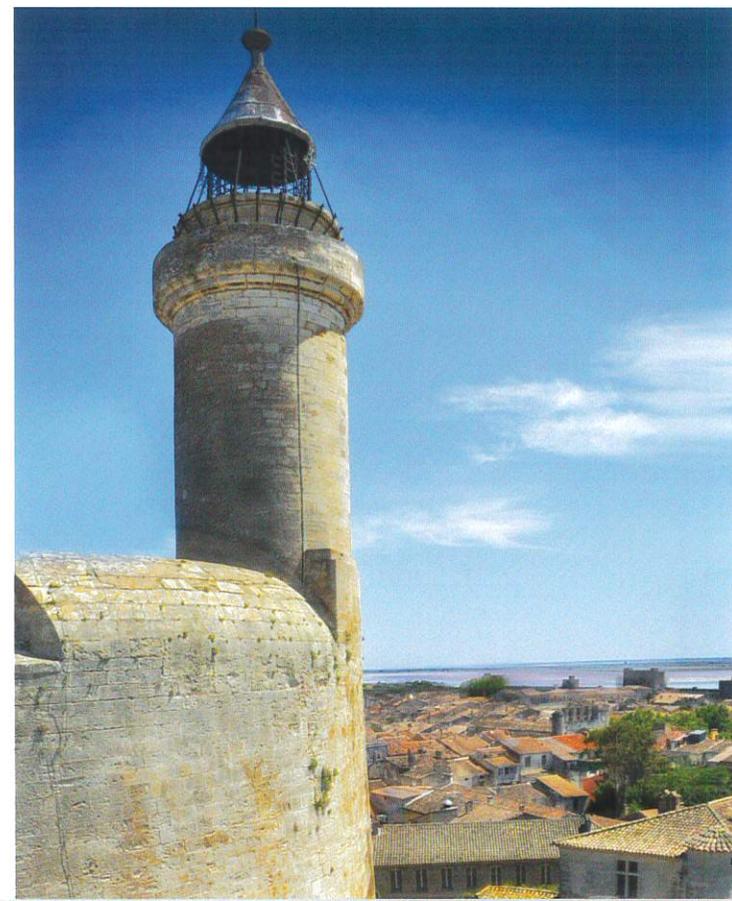
L'intérêt général est-il vraiment l'unique motivation de tous les élus de la majorité ?

Il y a une différence entre se servir et servir les autres. Que penser du projet d'urbanisation de certains terrains inondables qui sont la propriété du clan d'élus majoritaires ? Que penser des contrats revus à la hausse avec des entreprises qui emploient des élus de la ville ou des membres de leurs familles ? Que penser des embauches de personnes de sa famille quand on est élu ?

Nous dénonçons ces dérives depuis 3 ans et certains élus de la majorité semblent l'avoir enfin compris.

Pour preuve, un réel clivage est apparu lors des derniers conseils communautaires dans l'équipe Mauméjean. L'opposition est flagrante entre les défenseurs de l'intérêt général et les défenseurs des intérêts particuliers.

N.B. La réglementation contraint l'équipe majoritaire à ne pas réagir aux articles de l'opposition dans le bulletin municipal, merci de vous y conformer !



Infos Billetterie

GALA LYRIQUE

Vendredi 7 juillet 21h30

Cour du Logis du Gouverneur

Les plus beaux duos de l'Opéra italien avec :
Chrystelle di Marco, Soprano
et Irakli Kakhidze, Ténor

FESTIVAL MARGUERITE

Du 26 au 30 juillet

Effeuiliez vos soirées selon vos envies !

- 26 juillet 22h : Comédie Musicale

A Marseille un soir !

- 27 juillet 20h : Spectacle jeune public

Pâquerette mène l'enquête

- 28 juillet 22h : Flamenco

Ana Moralès

Una mirada lenta

- 29 juillet 22h : Cinéma plein air

en partenariat avec l'AGEPT

Les Camisards guérilleros de la foi
(Cour du Logis du Gouverneur)

- 30 juillet 22h : Spectacle équestre

Renaud Vinuesa

La Camargue en liberté

TOURNOI DE CHEVALERIE

Fête de la St Louis - 26 et 27/08/2017

Billetterie disponible à l'Office de Tourisme

**Avec votre justificatif de domicile,
bénéficiez du tarif préférentiel.**

Renseignements : 04 66 53 73 00

COUP DE COEUR



AIGUES-MORTES SOLIDAIRE



Les élues en charge du Téléthon et de Octobre Rose remercient les commerçants, associations, donateurs et bénévoles : 743.98 euros ont été récoltés pour soutenir Octobre Rose, et 6544.33 euros au bénéfice de l'AFM-Téléthon. Merci à toutes et tous !

CARTON ROUGE



INCIVILITÉ





SUPER U U
AIGUES MORTES
 Tél. 04 66 35 70 30

Du Lundi au Samedi de 8h30 à 20h - Dimanche de 8h30 à 12h30



Ouvert le
Dimanche Matin
 à l'année

SON-IMAGE-MÉNAGER-MULTIMÉDIA
CONNEXION

BALP-MARTIN

TV HIFI MULTIMEDIA ELECTROMENAGER
 POSE D'ANTENNE

787 route de Nîmes 30220 Aigues Mortes 04 66 53 74 14



ensemble, c'est mieux



787 ROUTE DE NÎMES 30220 AIGUES-MORTES



site : www.mistral-immo.com

Flore NENCIONI Port : 06 28 53 24 53

- Achat
- Vente
- Location
- Gestion

Tél : 04 66 53 41 84
contact@mistral-immo.com

1, Av. Frédéric Mistral
30220 Aigues Mortes



12, rue marceau - 30220 Aigues Mortes

Tél : 04 66 53 69 11

Contact : ladolcevita.aiguesmortes@yahoo.fr



Ensemble
 réalisons
 votre projet

1, boulevard Diderot 30220 Aigues-Mortes
 Tél. 04 66 77 01 91 aloes.immo@wanadoo.fr
www.aloesimmo.com

Ensemble réalisons votre projet immobilier
 sur Aigues-Mortes et son canton

Vos conseillères immobilières indépendantes

23 862 705 - NÎMES



Carole SANANES
 06 24 93 25 08



Alexandra PETIT
 06 68 65 95 76

7 384 885 - NÎMES

www.capifrance.fr

capifrance



VENTE & SERVICE APRÈS VENTE



T. 04 66 53 68 89

www.alslocations.com

contact@alslocations.com

ZA Terres de Camargue - AIGUES-MORTES



Alimentation & Accessoires Chiens & Chats



04 66 53 68 89

ZA Terre de Camargue

AIGUES-MORTES






AXIOME CAMARGUE
Associés pour votre réussite

Expertise comptable & conseil

Aigues - Mortes | Le Grau du Roi | La Grande Motte
04.66.53.89.00 – am.axiomecamargue@axiomeassocies.fr

www.axiomeassocies.fr

Intermarché

AIGUES MORTES

DU LUNDI AU SAMEDI
de 8h30 à 20h

LE DIMANCHE
de 8h30 à 12h30




Perla Flora
Bouquets, Compositions, Plantes
Créations florales

Plaisir d'offrir,
Mariage, Baptême,
Évènement professionnel,
Deuil

40 faubourg du 12 avril 30220 Aigues-Mortes
Tel : 04 66 53 95 81
Mail : perlaflo30@gmail.com

Retrouvez nous sur 

Ouvert du
Lundi
au
dimanche
9h30 - 12h30
15h00 - 19h00

Fermé le
mercredi
et
dimanche
après-midi

Livraison à
domicile

Transmission
florale






AXIOME TERROIR
Secteur agricole

Expertise comptable & conseil

Aigues - Mortes | Le Grau du Roi | La Grande Motte
04.66.53.89.00 – am.axiomecamargue@axiomeassocies.fr

www.axiomeassocies.fr

**UN ARTISAN AIGUES-MORTAIS ÉLU À LA CHAMBRE
DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DU GARD**

Virgile Cazals a fondé son atelier de sellerie de luxe en 2010, autour de trois activités : le harnachement, la maroquinerie et la malterie (malles de voyages, valises ...). Tous ses produits sont faits main, sans machine. Ses produits sont issus d'un mélange entre les méthodes ancestrales (fait main) et l'innovation avec l'utilisation de matériaux divers (pierres précieuses, carbone ...). Spécialisé dans la confection de selle de Camargue et de selle Anglaise, l'atelier de Virgile Cazals a une renommée internationale; il vient d'obtenir cette année son titre d'Artisan d'Art.

Élu à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Gard pour la mandature 2017-2021, Virgile Cazals siège à la Commission du développement Economique et Territorial et à la Commission en charge du suivi des difficultés des entreprises et la Commission Paritaire Locale.

Fiers d'être artisans Gardois, tel est le leitmotiv de la CMA 30 et de Virgile Cazals !



**Si vous souhaitez paraître ici
et ainsi bénéficier
d'une distribution dans
les boîtes aux lettres
de la commune**

contactez nous dès maintenant :
contact@ville-aigues-mortes.fr
04 66 73 90 90 - tapez 5

26
juillet
22h

La nouvelle revue
Marseillaise présente



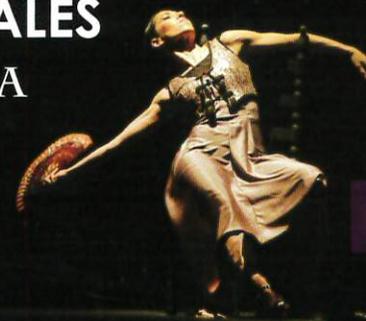
À MARSEILLE

Un Soir

COMEDIE
MUSICALE

ANA MORALES

UNA MIRADA LENTA



28
juillet
22h

FLAMENCO

27
juillet
20h

Scénofolies présente

Pâquerette mène l'enquête...



JEUNE PUBLIC

29
juillet
22h

CAMISARDS GUERRILLEROS DE LA FOI



CINEMA
COUR DU LOGIS
DU GOUVERNEUR

30
juillet
22h

RENAUD VINUESA présente



SPECTACLE
EQUESTRE



FESTIVAL MARGUERITE



FESTIVAL MARGUERITE 2017

DU 26 AU 30 JUILLET REMPART SUD

www.ot-aiguesmortes.fr Renseignements : 04 66 53 73 00

BILLETTERIE :

- OFFICE DE TOURISME Aigues-Mortes
Tel : 04 66 53 73 00 www.ot-aiguesmortes.fr
- FNAC : 0 892 68 36 22* 0,40 €/min www.fnac.com
Carrefour - Géant - Magasin U - Intermarché
- Sur le lieu du festival (Rempart Sud) ouverture du guichet dès 19h
(Vente des billets dans la limite des places disponibles)

